

DÉPARTEMENT DU NORD
---*---
ARRONDISSEMENT DE CAMBRAI
---*---
CANTON DE LE CATEAU

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE
BUSIGNY

OBJET : Requalification de l'espace Degond. Financement et demandes de subventions – 1^{ère} tranche.

Séance ORDINAIRE
08 mars 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le huit mars à dix-neuf heures trente, les membres du Conseil Municipal se sont réunis au lieu ordinaire de leurs séances, sous la Présidence de Monsieur Didier MARÉCHALLE, Maire, à la suite de la convocation du 01 mars 2024, laquelle a été affichée à la porte de la mairie conformément à la loi.

Président : Monsieur Didier MARÉCHALLE, Maire

Nombre de Conseillers en exercice : 19

16 présents : Didier MARÉCHALLE, Maire, René SCALTEUX, 1^{er} adjoint, Nicole GOURMEZ, 2^{ème} adjoint, Francine RICHEZ, 4^{ème} adjoint, Julien GOEMAERE, 5^{ème} adjoint, Marie-Françoise BUISSET, Hervé SÉRUSIER, Cécile COLPIN, Stéphane LEBLEU, Pierre CZERIBA, Angèle DUPUY, Christian PECQUEUX, Marie-Thérèse DESICY, William LEMAIRE, Fabienne DUBUS, Annie WYART.

3 Procurations : Christophe LEBRUN à Marie-Françoise BUISSET
Franck DEFOSSEZ à Didier MARÉCHALLE
Chloé GOMANNE à Julien GOEMAERE

Secrétaire de séance : Madame Nicole GOURMEZ.

La Commune de Busigny souhaite construire un espace socio-culturel comprenant une médiathèque, une salle d'exposition et de stockage d'œuvres (tableaux et sculptures) et un espace de vie sociale animée par l'association des Familles de Busigny dans l'actuel espace Degond resté partiellement en friche.

L'espace concerné comprend également un corps d'habitation et un ancien atelier textile qui pourra accueillir les fonctions socio-culturelles du projet, en même temps le corps d'habitation sera rénové pour permettre la création de logements.

Le projet est structurant pour la commune car, outre l'hébergement de fonctions sociales et culturelles, il devra respecter l'uniformité architecturale des lieux et s'intégrer dans l'urbanisme de la commune sans créer de rupture architecturale notable.

L'ensemble se situe 12 rue des poilus, repris au cadastre sur la parcelle D1905. Vu la délibération du 8 juillet 2022,

Vu les études d'opportunité de de faisabilité établies par le cabinet TWI mandaté à cet effet,

Il est proposé au conseil municipal :

- ✓ D'approuver le principe d'une première tranche opérationnelle de travaux de requalification de l'espace socio culturel, incluant la réalisation de la Médiathèque, de la salle d'exposition et des locaux associatifs dans l'ancien atelier de l'espace Degond,
- ✓ D'approuver la réalisation des logements inclusifs dans une deuxième tranche opérationnelle de travaux du projet global à venir,
- ✓ D'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer les différents documents de demandes de subventions et de construction pour la première tranche opérationnelle.
- ✓ D'adopter le plan de financement ci-dessous pour la première tranche opérationnelle d'un montant total de 1 509 144,50 € HT

Emprunt :	301 829,70 €
Subvention DETR :	603 657,00 €
Subvention Département PTS :	301 828,90 €
Subvention de la région FSPS :	301 828,90 €
Autofinancement :	0,00 €

6 conseillers municipaux demandent un vote à bulletins secrets : Julien GOEMAERE, Marie-Françoise BUISSET, Christian PECQUEUX, Marie-Thérèse DESICY, William LEMAIRE, Fabienne DUBUS (soit plus d'un tiers des présents).

Résultat des votes : 9 POUR, 9 CONTRE, 1 blanc.

Le vote ayant eu lieu à bulletins secrets, aucune majorité n'est exprimée, en conséquence les points proposés au Conseil Municipal sont rejetés conformément à la loi.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessous.

Pour copie conforme.

Certifié exécutoire par la transmission
en Sous-Préfecture le 11 mars 2024
et l'affichage à Busigny le 11 mars 2024

Le Maire,
Didier MARÉCHALLE

